



Edition N°351
SEPTEMBRE 2021



Horaires de la Mairie

Lundi

13h30 - 17h30

Du mardi au jeudi

8h30 - 12h00 /

13h30 - 17h30

Vendredi et Samedi

8h30 - 12h00

Tél : 02.98.68.53.49

Fax : 02.98.68.55.89

Mail :

mairie.plougourvest@
wanadoo.fr

Retrouvez toutes les infos
sur le site internet :
www.mairieplougourvest.fr

Permanences du Maire,

Jean JEZEQUEL

Sur rendez-vous

Du lundi au vendredi

Samedi 9h30 - 12h00

Agence Postale

Du lundi au samedi

De 9h30 à 12h00

Tél : 02.98.68.58.50

Déchetterie

de Besmen

(Port du masque
obligatoire)

Horaires d'été

Lundi - Mercredi

Vendredi - Samedi

9h-12h / 14h-18h30

Mardi

14h-18h30

Contact : 02.98.29.59.14

INTERCOMMUNALITÉ

■ **RECENSEMENT DES BATIMENTS AGRICOLE A L'ABANDON** : La CCPL lance une expérimentation permettant le recensement des friches agricoles (batiments agricoles laissés à l'abandon et les surfaces les entourants), à l'échelle des communes dans une optique de reconquête du foncier.

Pourquoi cette démarche autour des friches agricoles ?

Ce travail de recensement permettra d'identifier le volume de sites concernés en vue de lutter contre ce phénomène et d'envisager à terme la réhabilitation de l'espace rural agricole.

Si vous êtes propriétaire d'une friche agricole, merci de contacter la commune 02 98 68 53 49 ou la CCPL au 02.98.68.42.41



Communauté
de Communes
Pays de Landivisiau

■ **ASTUCES POUR REDUIRE SA CONSOMMATION D'EAU :**

Un Français consomme en moyenne 150L d'eau par jour, une consommation très élevée que l'on peut aisément réduire en adoptant des éco-gestes au quotidien : privilégier les douches au bain, ne pas laisser l'eau couler inutilement etc...

L'installation de petits équipements comme des mousseurs et

pommeaux de douche économes, permettent aussi de réduire les consommations de manière radical (jusqu'à 70% d'économies s'il n'y a pas de mousseur au préalable!) et à faible coût. Côté WC, il suffit d'installer une chasse d'eau économe ou, pour les plus bricoleurs, de raccorder les toilettes à un système de récupération d'eau de pluie.

Si vous soupçonnez une fuite, vous pouvez noter la consommation d'eau avant de vous coucher et vérifier si elle a changé au matin, à condition bien sûr de ne pas faire tourner votre lave-vaisselle ou lave-linge la nuit !

Héol vous offre un conseil gratuit et personnalisé pour vos projets de construction, de rénovation et économie d'énergie au 47 rue de Brest à Morlaix ou www.heol-energies.org



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET
DU CLIMAT DU PAYS DE MORLAIX

■ **SECOURS POPULAIRE: OUVERTURE EXCEPTIONNELLE EN SEPTEMBRE**

Le Secours Populaire Français organise le mercredi 08 Septembre de 14h à 16h30 et le samedi 11 septembre de 10h à 16h30, une vente de vêtements adultes, enfants, bébés, chaussures, linge de maison, livres, vaisselle, jouets, jardinage, bricolage et divers articles de décoration.

- 5€ le sac de 10L (possibilité d'essayer en cabine)

* Les dépôts ne doivent se faire que les mardis et jeudis aux heures d'ouverture: 1 Rue Ferdinand de Lesseps, 29400 Landivisiau



■ **CONCOURS DE PETANQUE FOOT**

Le tournoi était organisé par le comité d'animation de l'étoile filante de plougourvest sous la responsabilité de Mael Queguiner qui a été une belle réussite.

Puisque malgré la contrainte du pass sanitaire, les joueurs étaient au rendez vous: près de 90 doublettes étaient présentes pour cette première édition.

Le club remercie l'ensemble des bénévoles et des participants pour l'organisation de cette belle journée.

RETOUR SUR...

INFOS MAIRIE

■ ETAT CIVIL

Décès :

GUÉGUEN Germaine épouse OLLIVIER- 84 ans- Coativellec

SÉNANT Jeanne épouse LE BORGNE- 89 ans - Résidence St-Michel - Kervoanec

PRIGENT Anna épouse JACOB- 92 ans - Résidence St-Michel - Kervoanec

GUILLERM Jean - 69 ans - Résidence St-Michel - Kervoanec

CORRE Jacqueline épouse LOZACH- 97 ans - Résidence St-Michel - Kervoanec

ROLLAND Marie Josèphe épouse PLEYBER - 87 ans - Résidence St-Michel - Kervoanec

■ ETAT CIVIL

Naissance :

QUÉGUINER Louis - 5 rue du Stade

FITAMANT Tiago - 1 Kerdurant

CUEFF Théo - Coatidrun

BECHU Maël - 13 rue des Perdrix

■ URBANISME

Permis d'Aménager:

Commune de Plougourvest : Impasse des Alouettes

■ PERMANENCES EN MAIRIE DES MAIRES ADJOINTS

Les Maires Adjointes vous proposent de les rencontrer en mairie, lors de permanences, une fois par mois :

- ◆ Mme Sylvie LE FOLL, Adjointe aux Affaires Générales, sera présente **lundi 20 septembre 2021** de 10h à 12h.
- ◆ M. Romain JEZEGOU, Adjoint à la Voirie et à l'Espace Rural, sera présent **samedi 18 septembre 2021** de 10h à 12h.
- ◆ Mme Christelle CORVEZ, Adjointe à l'Enfance Jeunesse et aux Affaires Scolaires, sera présente **mercredi 01 septembre 2021** de 16h à 17h30.
- ◆ Mme Marie-Françoise QUELENNEC, Conseillère Municipale déléguée à la Culture et aux Affaires Sociales, sera présente **jeudi 30 septembre 2021** de 14h à 15h00.
- ◆ Mr Gilles ROHOU Adjoint aux Bâtiments Communaux, sera présent le **lundi 13 septembre 2021** de 10h à 12h

■ PASS SANITAIRE: A PLOUGOURVEST AUSSI C'EST OBLIGATOIRE !



Depuis le 09 Août 2021, «le PASS SANITAIRE» est obligatoire dans les établissements recevant du public, pour les majeurs et s'étendra aux 12-17 ans dès le 30 septembre. Si vous souhaitez occuper les salles communales de Plougourvest, chaque réservataire devra vérifier le pass sanitaire des occupants. Dans le cas où les personnes présentes n'ont pas leur pass, un test RT-PCR de moins de 72h sera nécessaire ou un certificat de vaccination attestant d'un schéma vaccinal complet ou le certificat de test positif datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

■ RESIDENCE SAINT-MICHEL DE KERVOANEC

A partir du 6 Août 2021, la présentation du PASS SANITAIRE est **obligatoire** pour tout usager à l'entrée de l'établissement. Conformément à la décision n°2021-824 du conseil constitutionnel du 5 Août 2021 relatif à la loi sur la gestion de la crise sanitaire du 26 juillet 2021.



■ RAPPEL: MISE EN PLACE DE LA NUMEROTATION SUR CHAQUE PROPRIÉTÉ

La commune a fourni des plaques de numéro pour chaque maison de la commune. Au vu du recensement de la population en janvier 2022, des demandes de LA POSTE et des différents livreurs, nous vous rappelons de les mettre en place de manière visible.

Pour tous questionnements ou renseignements, contactez la Mairie au 02.98.68.53.49.



■ HORAIRES DE TONTE POUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'appareils tels que tondeuses à gazon, tracteurs, tronçonneuses, perceuses...ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.